

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 novembre 2021
Jeudi vingt-cinq novembre deux mil dix vingt et un à 20 h 30

Date de convocation : 20 novembre 2021

Date d'affichage : 30 novembre 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY, Johny JAMEAUX

Absent excusé : -

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : Mme Elise BIBET

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

ENFANCE / ECOLE

- Etude de différents scénarii pour pallier à la hausse des effectifs du R.P.I. dans les années à venir : suite aux dernières réunions de commissions, le cabinet EBOCONSULT a fourni une synthèse regroupant plusieurs hypothèses pour cette étude. La réflexion se poursuit afin d'envisager la solution adéquate pour agrandir la surface des bâtiments scolaires pour les deux sites (Fournets et Commènes).

COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCPHD)

- Notification de la CCPHD des attributions de compensation définitives : la commune reçoit pour cette année la somme de 81 616 €. Le but de ces attributions calculées pour chaque commune membre de la CCPHD est de maintenir les équilibres budgétaires lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges.
- Lecture d'un courrier relatif à l'attractivité touristique et à la perception de taxes de séjour.

SYNDICAT DE L'EAU

- Travaux d'eau potable secteur la Racine : les travaux se poursuivent par l'entreprise CHOPARD-LALLIER, retenue par le Syndicat du Plateau des Combes. La pose du réseau d'eau potable est en cours. Le terrassement pour la réserve à incendie est prévu dès le 29 novembre.
- Réhabilitation de la citerne réserve à incendie à la Racine : un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposé ; pour rappel, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise CHOPARD-LALLIER pour la somme de 34 807.00 € HT soit 41 768.40 € TTC.

FINANCES COMMUNALES

- Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de la taxe d'aménagement pour 2022, et de le maintenir à 2%.
- Comme à l'accoutumée, une prime hivernale d'un montant de 300 € sera versée mensuellement à l'employé de commune de décembre à mars.
- Le conseil municipal valide la proposition du Crédit Agricole de Franche-Comté en contractant un emprunt court terme subventions dans le cadre de l'aménagement d'une aire de jeux :
 - o Montant : 58 000.00 €
 - o Durée : 24 mois
 - o Périodicité : trimestrielle
 - o Taux : 0.409 % variable

Cet emprunt sera remboursé dès que les subventions relatives à l'aire de jeux auront été versées au Trésor Public.

BOIS ET FORETS

- La vente de bois aux habitants aura encore lieu cette année par soumissions cachetées lot par lot. Les offres sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie pour le lundi 29 novembre à midi.
- Comme à l'accoutumée, les sapins de Noël seront mis à disposition de la population dans les 3 villages. Cette année, ils seront ramassés le 26 novembre.

VOIRIE

- Une mise à jour a lieu dans le recensement de la longueur des voies communales pour une actualisation de la Dotation Globale de Fonctionnement versée à la commune. Pour 2021, le tableau de classement de la voirie communale reste tel qu'il est ; il est décidé d'ajouter la rue Louis Pergaud dans le linéaire dès que les travaux de finition de voirie seront réalisés et achevés.
- Déneigement saison 2021-2022 : suite à la réception de plusieurs devis, le conseil municipal retient l'entreprise CHALONS pour la tournée des écarts, au tarif de 272.25 € HT soit 299.47 € TTC la tournée, salage compris. Une convention de déneigement sera établie avec l'entreprise.

BATIMENTS COMMUNAUX

- L'état des lieux de sortie a été réalisé dans le logement occupé par M. Sylvain DROMARD depuis juillet 2010. Le dépôt de garantie, d'un montant de 306 euros, sera reversé à l'intéressé dans sa totalité avant le 19 janvier 2022.
- Des travaux de peinture seront réalisés dans le logement de l'ancienne école de Grandfontaine, rez-de-chaussée, ainsi qu'au 1^{er} étage de l'ancienne école du Luisans, avant l'arrivée des futurs locataires.
- Dans le cadre des travaux de rénovation de l'ancienne cure du Luisans, un audit énergétique doit être réalisé. Le cabinet SOLIHA en charge du dossier a transmis un devis de l'entreprise B2EC, d'un montant de 2 760.00 € TTC.
- Un devis d'enfouissement de lignes électriques est en attente de réception du SYDED.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Lecture d'un courrier du SYDED présentant un groupement d'achats d'électricité.
- Aire de jeux : elle est opérationnelle à la date du 26 novembre. Resteront le portail à installer, ainsi que les arbres à planter. Le contrôle réalisé valide la conformité de l'aménagement et des équipements. Une première facture est arrivée, le solde doit nous parvenir prochainement. Pour rappel, le montant total de l'opération est de 86000.00 €HT soit 103 200.00 €TTC. Des subventions ont été accordées par l'Etat, la Région, le Département, la CAF et le Crédit Agricole à hauteur de 80% de la somme hors taxes. Une inauguration sera réalisée au printemps.
- Courrier de M. Frédéric MUSY et Mme Edwige VIONNET pour l'acquisition d'une bande de terrain communal à la Chaige de 104 m². Le conseil municipal valide la vente de ce terrain au prix de 11 € HT / m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.
- PLU intercommunal : l'établissement du document se poursuit à la Communauté de Communes. Une permanence a eu lieu le samedi 20 novembre matin à la mairie ; les personnes ayant des interrogations sur le dossier ont pu venir consulter les plans de zonage prévisionnel, s'entretenir avec la commission urbanisme et noter leurs doléances sur le registre prévu à cet effet.
- Une réunion a eu lieu avec le cabinet BE TVRD (Anthony MERIQUE) en vue du prochain lotissement (les Prises 4).

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- A ce jour, il est prévu d'organiser le traditionnel repas des Aînés courant janvier 2022 (dans l'attente de nouvelles mesures sanitaires si aggravation de la propagation du COVID-19). Si le rassemblement ne peut avoir lieu à cette date, il sera reporté au cours de l'année. Les personnes ne pouvant se déplacer recevront comme à l'accoutumée un colis pour les fêtes de fin d'année.
- La commune remercie chaleureusement le comité des fêtes pour l'organisation de l'animation « Halloween » du 30 octobre, ainsi que les bénévoles du conseil municipal. Suite à cette soirée, la somme de 330 € est reversée à l'association « Oncodoubs ».

COMMUNICATION

- Le bulletin de fin d'année est en préparation, il sera distribué dans les boîtes aux lettres à la fin du mois de décembre.

ARMEES

- La commune remercie sincèrement M. Jean-Louis MILLESSE pour son investissement lors des commémorations du 11 novembre.

DIVERS

- Courrier de M. et Mme Fabrice BALLE alertant la commune sur la prolifération de chats errants au Luisans. La commune s'est rapprochée de la Communauté de Communes, sachant qu'une proposition de loi est actuellement à l'étude pour que les EPCI mettent à disposition des moyens pour lutter contre ce genre de fléau.
- Courrier de la Gendarmerie Nationale présentant l'opération « présents pour les élus », visant dans un premier temps à recueillir les attentes des élus en matière de sécurité publique.
- La prochaine réunion de conseil municipal se tiendra à la salle des fêtes, le lundi 20 décembre 2021.

Le Maire
Thierry COURTOIS